



Ensemble le 15 septembre

mobilisons-nous pour exiger l'abrogation de la Loi Travail !

Depuis plus de cinq mois maintenant, nos organisations syndicales se sont inscrites dans une construction revendicative inédite.

Après le meeting unitaire du 7 juillet dernier, où chacun a réaffirmé son engagement indéfectible face à un gouvernement sourd et aveugle aux attentes des salariés, c'est conscient des enjeux pour l'avenir des salariés que l'ensemble des organisations syndicales ont décidé de cette treizième journée de grève et de manifestation.

Alors que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter, que plus de 40 milliards d'euros ont été distribués aux entreprises au travers du CICE et CIR sans aucun emploi créé, on voudrait nous faire croire que cette loi stopperait cette hémorragie et permettrait d'inverser cette tendance.

Et l'Essonne n'échappe pas à cette réalité avec +1,6% de chômeurs à la fin juillet 2016, un paysage industriel en déliquescence (Cgg, Alstom Général Electric, Alcatel-Nokia, Carrefour, Altis et l'ensemble des services publics soumis aux restrictions budgétaires avec les conséquences que nous connaissons).

L'intersyndicale appelle à la mobilisation du 15 septembre prochain.

Un dernier sondage (ODOXA) réalisé à la fin de l'été démontre une fois de plus le rejet par les salariés de cette loi puisque 70% disent être contre et près de 60% pensent qu'il faut retourner dans la rue.

Nous appelons l'ensemble de nos syndicats, tant du public que du privé, à intensifier le débat avec les salariés et agents de leurs entreprises, services et établissements, à porter l'explication des dangers de cette loi, à se mobiliser pour gagner son abrogation dès le 15 septembre, en participant massivement à la manifestation, par la grève ou tout autre forme permettant l'expression la plus large.